



VILLE de FRÉVENT

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 062-216203612-20260402-2026\_03\_22\_18-AI

# ARRÊTÉ DU MAIRE

Préfecture  
du PAS-de-CALAIS

Arrondissement  
d'ARRAS

Canton de  
SAINT-POL/TERNOISE

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS  
ET DE SIGNATURE –  
M. Bryan LEROY- 4<sup>ème</sup> adjoint**

Nous, Johann DELARCHE, Maire de la Commune de FRÉVENT,

**VU** l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

**VU** l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au maire, sauf disposition contraire dans la délibération de subdéléguer sa signature dans les matières déléguées par le conseil municipal ;

**VU** l'élection du Maire et des adjoints du 22 mars 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Bryan LEROY été élu 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire lors du Conseil Municipal du 22 mars 2026,

**CONSIDÉRANT** qu'il y est nécessaire pour le bon fonctionnement des services municipaux de donner délégation de fonction et de signature à l'intéressé,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Une délégation de fonction et de signature est donnée à **Monsieur Bryan LEROY** – 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire dans les domaines suivants : Organisation et gestion des services techniques

**ARTICLE 2 :** Les missions sont les suivantes :

- Programmation des travaux hebdomadaire
- Suivi des formations techniques
- Suivi des contrats de maintenance ( chauffage, alarme, etc...)
- Suivi des diagnostics techniques ( sécurité incendie, amiante, etc..)

**ARTICLE 3 :** Cette délégation, exercée sous ma responsabilité, subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

**ARTICLE 4 :** L'intéressé a commencé effectivement à exercer ces fonctions déléguées le 23 mars 2026

**ARTICLE 4 :** Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes municipaux et dont ampliation sera transmise :

- Monsieur le préfet du Pas-de-Calais
- Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Pol-sur-Ternoise

**Signature autorisée**

Bryan LEROY

**Frévent le 22 Mars 2026**

Transmis à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais  
Le - 2 AVR. 2026

Le Maire  
Johann DELARCHE

